

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril, à Nivillac.

L'associée unique :

LES GARS DES EAUX - AFD GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 305.400 €

Dont le siège social est sis 37 Impasse Marie CURIE, ZA LES METAIRIES 56130 NIVILLAC,

Immatriculée au registre de commerce et des sociétés de VANNES sous le n°801.072.901

Représentée par JJ&CIE, Directeur général, elle-même représentée par M. Julien JOSNIN, son gérant.

Propriétaire de la totalité des 9 000 parts de 1 euro chacune composant le capital social de la Société AA GROUPE.

Associée unique de ladite société,

DECISION N°1 –DEMISSION D'UN CO-GERANT

L'associé unique prend acte de la démission le 15/04/2025 de son mandat de co-gérant, sans indemnité et sans préavis, de :

Monsieur Nils GARDIN

Demeurant 14 Le Soleil Levant 56130 NIVILLAC

Décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

DECISION N°2 – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Pour LES GARS DES EAUX – AFD GROUPE JJ & CIE Directeur Général Julien JOSNIN	
---	---